

R.P.I BOMBON/BREAU
Rue GRANDE
77720 BOMBON
Tel : 01.64.38.70.65
07.48.89.61.51

Procès verbal du conseil d'école du 05 novembre 2024

Début de séance : 18 heures.

Etaient présents :

Mme Tilliette, Présidente du S.I.R.P-C.L.S.H
M. Thibaud, Maire de Bréau, Vice Président du S.I.R.P-C.L.S.H
Mme Salazar, Maire de Bombon, membre titulaire du S.I.R.P-C.L.S.H
M. Vidal, Secrétaire du S.I.R.P-C.L.S.H
Mme Delenin, membre suppléant du S.I.R.P-C.L.S.H
Mme Ferrandis, membre suppléant du S.I.R.P-C.L.S.H
Mme Gras, membre suppléant du S.I.R.P-C.L.S.H
Mme Tagliavore, membre titulaire, Vice Présidente de l'Association de parents d'élèves APE-BB
Mme Cambon, membre titulaire, Trésorière de l'Association de parents d'élèves APE-BB
Mme Pulpytel, membre titulaire, Trésorière adjointe de l'Association de parents d'élèves APE-BB
Mme Jourdain, membre titulaire de l'Association de parents d'élèves APE-BB
Mme Jeudy-Couvrand, Directrice du C.L.S.H
Mme Hunou, ATSEM
Mme Taboulet, ATSEM
M. Garcia, professeur des écoles en maternelle
Mme Chiron-Deiber, professeur des écoles en élémentaire
Mme Cozette, professeur des écoles en élémentaire
Mme Monsalvarga, professeur des écoles en élémentaire
Mme Toussaint, professeur des écoles en élémentaire
M. Parichon, directeur d'école

Absents excusés :

Mme Cardot, Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription de Dammarie-Les-Lys
Mme Moudjari, professeur des écoles en maternelle (décharge de la direction de M.Parichon)
M. Trébuchet, membre titulaire du S.I.R.P-C.L.S.H
Mme Galinou, membre suppléant du S.I.R.P-C.L.S.H
M. Pasquier, membre suppléant du S.I.R.P-C.L.S.H
M. Clément, Président de l'Association de parents d'élèves APE-BB
Mme Coëlenbier, membre titulaire de l'Association de parents d'élèves APE-BB
Mme Liévoux, membre suppléant, Secrétaire de l'Association de parents d'élèves APE-BB
M. Fernandes, membre suppléant, Secrétaire adjoint de l'Association de parents d'élèves APE-BB
Mme Bossard, membre suppléant de l'Association de parents d'élèves APE-BB
M. Kokinopoulos, membre suppléant de l'Association de parents d'élèves APE-BB
Mme Labarre, membre suppléant de l'Association de parents d'élèves APE-BB
Mme Provost-Chalan, membre suppléant de l'Association de parents d'élèves APE-BB

1. Règlement intérieur de l'école.

Après lecture, le règlement intérieur a été adopté.

Lecture de la Charte Internet et Informatique, et de la Charte de la Laïcité (annexées au règlement intérieur)

2. Fonctionnement de l'école.

2.1 Effectifs et répartitions :

L'effectif actuel est de 151 élèves répartis comme suit :

Classe de M. Parichon et Mme Moudjari (33% de décharge) : PS/MS : 23 PS + 4 MS = 27 élèves

Classe de M. Garcia : MS/GS : 11 MS + 16 GS = 27 élèves

Classe de Mme Chiron-Deiber : CP : 19 élèves

Classe de Mme Toussaint : CE1/CE2 : 22 CE1 + 4 CE2 = 26 élèves

Classe de Mme Monsalvarga : CE2/CM1 : 18 CE2 + 8 CM1 = 26 élèves

Classe de Mme Cozette : CM1/CM2 : 6 CM1 + 20 CM2 = 26 élèves

2.2 Projet d'école, actions pédagogiques :

Présentation du projet d'école :

Rappel des grands axes du Projet d'école validé par Mme l'Inspectrice :

Orientation n°1 : Accompagner la réussite de chaque élève

Avec comme objectifs opérationnels :

- Renforcer l'acquisition des fondamentaux par tous les élèves : langage oral, compréhension des textes, lecture et mathématiques
- Eduquer à l'usage responsable et pertinent du numérique

Orientation n°2 : Renforcer les liens avec tous les partenaires de l'école

Avec comme objectifs opérationnels :

- Développer une communication école famille explicite au service des apprentissages
- Maintenir la qualité de la relation avec les deux communes

Orientation n°3 : Adapter les parcours des élèves et promouvoir l'ouverture de l'école

Avec comme objectifs opérationnels :

- Poursuivre la construction de parcours cohérents (Santé, EPS, citoyen...)
- S'ouvrir aux cultures européennes

Actions pédagogiques :

- Des échanges de services ont lieu en maternelle tous les après-midis au niveau de la Moyenne et la Grande Section. Des petits groupes d'élèves de CE1 sont également accueillis en CP dans les apprentissages fondamentaux pendant 45 minutes tous les matins.

- Mise en place des lectures offertes aux plus petits dès cette deuxième période tous les lundis et vendredis à 16h. Un planning a été organisé pour que les élèves de la classe de CM1/CM2 aillent lire des histoires dans celle de CE1/CE2, ceux de CE2/CM1 dans celle de CP, et ceux de CE1/CE2 dans les deux classes de maternelle. En ce qui concerne la lecture des élèves de CP, ils intégreront le dispositif à partir du mois de janvier.

- L'école participera à « La nuit de la lecture » vendredi 24 janvier 2025 en partenariat avec le Foyer Rural de Bombon et l'Association de Parents d'Elèves, APE-BB. L'école souhaiterait élargir la participation à toutes les classes d'élémentaire et l'organiser sur les deux communes, ce qui n'avait pas pu se faire l'année dernière. Le thème retenu cette année est « les patrimoines ».

- Comme évoqué l'an passé lors du premier conseil d'école, les animations proposées par la Fédération De la Chasse (FDC) de Bréau, qui se charge de la gestion de l'Espace Naturel Sensible du Bois des Bordes, sont maintenant payantes. Grâce à son partenariat avec la FDC, l'école bénéficiera tout de même d'animations gratuites lors de la période 5 dans le cadre du projet Education à la Nature.

- Pour la première année et avec regrets, l'école ne s'est pas affiliée à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Leur budget étant en nette diminution, ils n'étaient pas en mesure d'assurer l'ensemble des sorties sportives auxquelles nous avons l'habitude de participer. L'école a donc choisi d'organiser des temps forts autour du sport en privilégiant les installations locales (stade, city, plateau) :

- Des Olympiades (toutes les classes)
- Des jeux collectifs avec ou sans ballon (cycles 2 et 3)
- Maternathlon (cycle 1 et CP)
- Rencontre athlétisme (cycles 2 et 3)
- Cross de l'école (toutes les classes)
- Randonnée (toutes les classes)

- Mise en place progressive d'un ENT (Espace Numérique de Travail), One, sur l'ensemble de l'école.

2.3 Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) et Pacte Enseignant :

Les APC se déroulent 2 fois ½ heure par semaine, le lundi et le jeudi, de 11h30 à 12h00. Elles sont organisées pour une aide aux apprentissages essentiellement dans les savoirs fondamentaux (lecture et mathématiques), ceci par petits groupes et sur une certaine période. Dix-huit élèves du CP au CM2 ont été concernés par cette aide durant la première période.

Dans le cadre du Pacte enseignant, l'école a été dotée cette année de trois parts (missions) de soutien au niveau des apprentissages fondamentaux (français, mathématiques). Elles se dérouleront tous les soirs de 16h30 à 18h pour une durée de quatre semaines pendant les périodes suivantes :

- Un groupe de 4 élèves, constitué suite aux résultats des évaluations nationales, est encadré par Madame Monsalvarga en lecture le lundi et le mardi, et par Madame Cozette en mathématiques le jeudi et le vendredi depuis le lundi 04 novembre et jusqu'au 02 décembre 2024.
- Une seconde session aura lieu en période 3 (janvier-février).
- Une troisième session aura lieu en période 4 (mars-avril).

Les élèves qui participent à ce dispositif ne vont pas aux activités pédagogiques complémentaires (APC) le midi. Ceci permet d'aider, pendant ces périodes d'un mois, d'autres élèves pendant les APC.

2.4 Intervenants extérieurs :

- Monsieur Martins, intervenant musique, est présent à l'école tous les lundis pour l'ensemble des élèves de la PS au CM2. Le thème retenu cette année est « la mer ».

- Pour développer le goût de la lecture, Mme Mener (habitante de Bombon) intervient, dans le cadre de l'Association « Lire et faire lire », dans les deux classes de maternelle et celle de CP, une fois par semaine, un jeudi matin sur trois. Elle présente et lit des livres à des petits groupes d'élèves. Une convention a été signée entre l'Association, l'école et l'Education Nationale.

- Les membres du foyer rural gèrent le prêt de livres de bibliothèque pour les enfants le mardi après-midi. L'équipe enseignante les remercie pour leur disponibilité. La première séance a eu lieu mardi 24 septembre 2024. Une convention a été signée entre le foyer rural et chaque enseignant.

2.5 Sécurité à l'école :

- *Evacuation incendie :*

Une évacuation incendie a eu lieu jeudi 19 septembre 2024, à 9h en présence de Monsieur Vidal, Secrétaire du SIRP-CLSH. L'évacuation des élèves s'est déroulée sans problème dans deux bâtiments. Mais l'alarme était défectueuse et l'exercice n'a pas pu avoir lieu dans le bâtiment 1 (CP, CE2/CM1 et bureau de direction). La société doit intervenir mercredi 06 novembre pour régler le dysfonctionnement.

- *PPMS et PPMSA :*

Les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs) et PPMSA (Attentat-intrusion) ont été actualisés et envoyés à Madame l'Inspectrice.

Rappel : le P.P.M.S constitue pour chaque école la meilleure réponse permettant de faire face à la gravité d'une situation d'accident majeur en attendant l'arrivée des secours.

Un exercice PPMSA de type "attentat intrusion" avec scénario du rectorat a été réalisé vendredi 11 octobre 2024 entre 9h et 9h30. Il s'agit pour les élèves et le personnel de l'école d'acquiescer les réflexes requis pour se mettre à l'abri d'une menace immédiate. La gendarmerie de Mormant en avait été informée. Tout s'est très bien déroulé.

Un exercice de mise en sûreté (PPMS) qui répondra aux problématiques locales sera organisé au deuxième semestre de cette année scolaire, entre février et mai 2025.

2.6 Etude surveillée :

L'étude surveillée est assurée de 16h30 à 18h00. Depuis la rentrée, le service d'étude est assuré chaque soir pour 13 enfants. Ce service est réservé en priorité aux CM2 et aux CP, dans la limite des places disponibles et sont prises en compte en priorité les inscriptions régulières. L'étude est encadrée le lundi par Mme Cozette, le mardi par Mme Toussaint, le jeudi par Mme Monsalvarga et le vendredi par M. Parichon.

2.7 Travaux :

Une liste de travaux a été transmise au SIRP au mois de juillet et réalisée pendant les vacances d'été. Des travaux d'entretien de l'école ont été également effectués samedi 06 juillet 2024, à l'initiative du SIRP, par une trentaine de bénévoles (des travaux de peinture, le nettoyage de la grange ...). Cette opération devrait être reconduite sur une journée complète le 05 juillet 2025.

2.8 Sorties, fêtes et manifestations :

- Du fait d'une météo défavorable, l'opération « Nettoyons la nature » prévue vendredi 27 septembre 2024 n'a pas pu avoir lieu. L'équipe enseignante envisage de la reporter au printemps et réfléchit à l'organiser chaque année à cette période.

- Si nous obtenons l'autorisation, un marché de Noël en extérieur et en nocturne sera organisé, comme l'an dernier, vendredi 13 décembre 2024 à partir de 18h.

- Le goûter de Noël financé par le S.I.R.P.-C.L.S.H aura lieu à l'école le vendredi 20 décembre 2024 matin pour les élèves de maternelle et de CP, l'après-midi pour les autres classes.

- Les dates des spectacles de Noël, financés par le S.I.R.P.-C.L.S.H, n'ont pas encore été programmées.

3. Situation financière :

M. Parichon expose le bilan financier.

La vente de photos a permis de faire quelques bénéfices au profit de la coopérative.

4. Questions diverses :

L'association APE-BB demande à l'équipe enseignante la possibilité de faire réaliser un dessin par élève pour organiser une vente de sac au moment du marché de Noël. L'équipe enseignante n'y voit pas d'inconvénients.

L'APE-BB demande l'autorisation au SIRP d'utiliser la salle du centre de loisirs de 15h à 18h samedi 25 janvier 2025 à l'occasion de « La nuit de la lecture ».

L'APE-BB évoque l'organisation d'une kermesse en fin d'année à la suite du spectacle de l'école. La date du 14 juin est proposée et celle du 28 juin 2025 pour un éventuel report, mais elles restent à confirmer avec Monsieur Martins, intervenant musique.

L'APE-BB aborde le sujet du stockage dans la grange des vélos qui devraient être achetés prochainement.

Le prochain conseil d'école est prévu le mardi 04 mars 2025 à 18h.



M. PARICHON, Directeur

Fin de séance : 19h30.



M. BENJAMIN, Président de l'Association de parents d'élèves